

La Minerve et la question des taxes

Nos félicitations à la Minerve de Montréal, qui a publié une série d'excellents articles contre le projet de supprimer les exemptions partielles de taxes qui existent encore en faveur des communautés religieuses de cette ville.

On lit à ce sujet dans le Mouvement catholique :

“ La commission chargée de l'élaboration de la nouvelle charte de Montréal a décidé de laisser à la législature le soin de régler la question des exemptions de taxes dont bénéficient actuellement les institutions religieuses d'éducation et de bienfaisance. Cependant, le maire Préfontaine s'est carrément prononcé pour l'abolition de toutes les exemptions, indiquant ainsi clairement dans quel sens il fera la lutte et cherchera à influencer ses amis à la législature. Son plan serait l'organisation de la charité officielle au moyen d'une taxe spéciale. Mais il reconnaît que l'opinion n'est pas encore mûre pour l'exécution de ce projet. Il la croit cependant, suffisamment avancée, en d'autres termes, suffisamment travaillée par le libéralisme, pour accepter, et même exiger dès aujourd'hui l'abolition d'une partie des exemptions. Si l'autorité religieuse la contrarie à cet égard, il l'avertit que dans un avenir rapproché, ce n'est pas la partie, mais le tout qu'il lui faudra sacrifier.

“ Ce sont autant de déclarations dont la hardiesse indique mieux que de longues dissertations, le chemin fait par le libéralisme doctrinal dans notre pays. Il sort d'une lutte où il l'a emporté sur la résistance des bons éléments. Il se sent aujourd'hui plus fort et il avance, par de grandes enjambées même. Demain... ah ! demain, nous n'y songeons qu'avec amertume et alarme, car le développement logique de tout ce que nous voyons, il est écrit en caractères très lisibles dans les vieilles sociétés européennes où, par les mêmes chemins absolument, on est arrivé aux tristes réalités du jour.

“ Que le courant nous porte là, c'est malheureusement notre conviction. N'importe, il faudra combattre et tâcher d'arracher notre législature, non plus seulement à un acte de faiblesse, mais à un crime religieux et social qui attirerait sur nous les malédictions divines.”

Que le courant nous porte là, c'est évident comme le soleil en plein midi, et la chose n'a pas lieu d'étonner.